

PRESIDENT

Président Marc RAVALOMANANA,
Chef de File de la Mouvance Marc RAVALOMANANA

à

Monsieur le Président Fetison Rakoto Andrianirina.

Johannesbourg, 12 novembre 2009

Cher Monsieur le Président,

Je vous rappelle que des principes ont été unanimement acceptés à Addis Abeba concernant la répartition des postes ministériels. Nous devons respecter ces principes. En conséquence, nous exigeons la transparence et un traitement égalitaire et équitable de toutes les Mouvances dans la répartition des postes ministériels.

Je tiens à vous rappeler que les Ministères suivants :

1. Le Ministère des Affaires Étrangères et
2. Le Ministère de l'Agriculture et de la Reforme Foncière

ont été déjà attribués à la Mouvance Ravalomanana à Addis Abeba. Et les acquis ne doivent plus être remis en cause.

Par ailleurs, Je me suis entretenu au téléphone, ce jour avec M. Dramé, représentant de la l'Équipe Internationale de Médiation à Antananarivo. Je lui ai reconfirmé que la Mouvance Marc Ravalomanana a postulé pour les départements suivants, selon tableau ci-joint établi à Addis Abeba :

3. Ministère de l'Éducation Nationale,
4. Ministère de la Décentralisation
5. Ministère des Mines et Hydrocarbures
6. Ministère de la Santé

Pour le reste qui pourrait nous échoir, veuillez toujours consulter notre Mouvance.

Concernant les Ministères de la Communication et de la Décentralisation à titre d'exemple où il y a litige entre deux mouvances, si l'un échoit à la Mouvance Ravalomanana l'autre revient automatiquement à la Mouvance Rajoelina. Vous devez respecter cette ligne de conduite.

Nous considérons toute obstination à aller à l'encontre des règles d'équité et d'égalité comme violation de l'esprit de réconciliation, et nous en prendrons acte pour tout remettre en cause.



Président Marc RAVALOMANANA